

LA CHARTE DE L'AIDE AUX DEVOIRS

Comme chaque début d'année, l'aide aux devoirs reprend. **Des bénévoles** interviennent auprès des enfants ayant besoin d'aide. Les enfants leur doivent **la politesse et le respect**.

La responsable de l'équipe de bénévoles est présente à l'école le lundi et le jeudi de 17h15 à 18h ou la joindre par EMail : louisette.mouazan@orange.fr

Pour valider l'inscription de votre enfant à l'aide aux devoirs, veuillez **remplir** le coupon ci-dessous, **le signer** puis **le remettre** très rapidement à l'enseignant.

1

Le ou la bénévole qui s'occupera de mon enfant n'a aucune **obligation de résultats**. Son rôle est de l'aider à réaliser les devoirs qu'il a parfois du mal à faire seul.

2

L'aide aux devoirs se déroule **le lundi, le mardi et le jeudi** de : **17h15 à 18h**.

3

Mon enfant participe à l'aide aux devoirs **en fonction de la disponibilité des bénévoles**. En cas d'absence de bénévole, il est possible que certain jour, mon enfant ne soit pas pris.

4

Je préviens l'enseignant ou la garderie en cas **d'absence prolongée**.

5

Lorsque je viens chercher mon enfant, si celui-ci **n'a pas tout à fait fini** avec le ou la bénévole qui l'aide, je m'engage à attendre la fin de la séance.

6

Les bénévoles **ne font pas partie de l'équipe enseignante**. Ils sont là pour aider mon enfant dans la mesure du possible. Ils ne remplacent, **en aucun cas**, les enseignants.

7

L'enfant fréquentant l'aide aux devoirs doit être inscrit **aux TAP et à la garderie obligatoirement**.

8

Si **je ne souhaite plus** que mon enfant participe à l'aide aux devoirs, je dois impérativement en informer l'enseignant ou la responsable de l'équipe de bénévoles **par écrit**.

9

Si mon enfant n'a pas de devoirs pour le lendemain, **le ou la bénévole le fait travailler sur les apprentissages** (lecture, table de multiplications, conjugaison, etc...).

10

Je **vérifie** avec mon enfant que les devoirs ont bien été **tous faits**.

Partie à retourner impérativement à l'enseignant

Année 2017/2018

Reprise de l'aide aux devoirs le : lundi 18 septembre 2017

Nom

Prénom.....

Classe.....

Nom de l'enseignant.....

Notre enfant fréquentera l'aide aux devoirs :

Non : / Oui : **Quel(s) jour(s)** : lundi : **ou** mardi : **ou** jeudi :

Notre enfant et nous- mêmes, Monsieur et/ou Madame
avons pris connaissance de la charte et nous nous engageons à la respecter.

Signature de l'enfant OBLIGATOIRE

Signature des parents OBLIGATOIRE

LA CHARTE DE L'AIDE AUX DEVOIRS

Comme chaque début d'année, l'aide aux devoirs reprend. **Des bénévoles** interviennent auprès des enfants ayant besoin d'aide. Les enfants leur doivent **la politesse et le respect**.

La responsable de l'équipe de bénévoles est présente à l'école le lundi et le jeudi de 17h15 à 18h ou la joindre par Mail : louissette.mouazan@orange.fr

Pour valider l'inscription de votre enfant à l'aide aux devoirs, veuillez **remplir** le coupon ci-dessous, **le signer** puis **le remettre** très rapidement à l'enseignant.

1

Le ou la bénévole qui s'occupera de mon enfant n'a aucune **obligation de résultats**. Son rôle est de l'aider à réaliser les devoirs qu'il a parfois du mal à faire seul.

2

L'aide aux devoirs se déroule **le lundi, le mardi et le jeudi** de : **17h15 à 18h**.

3

Mon enfant participe à l'aide aux devoirs **en fonction de la disponibilité des bénévoles**. En cas d'absence de bénévole, il est possible que certain jour, mon enfant ne soit pas pris.

4

Je préviens l'enseignant ou la garderie en cas **d'absence prolongée**.

5

Lorsque je viens chercher mon enfant, si celui-ci **n'a pas tout à fait fini** avec le ou la bénévole qui l'aide, je m'engage à attendre la fin de la séance.

6

Les bénévoles **ne font pas partie de l'équipe enseignante**. Ils sont là pour aider mon enfant dans la mesure du possible. Ils ne remplacent, **en aucun cas**, les enseignants.

7

L'enfant fréquentant l'aide aux devoirs doit être inscrit **aux TAP et à la garderie obligatoirement**.

8

Si **je ne souhaite plus** que mon enfant participe à l'aide aux devoirs, je dois impérativement en informer l'enseignant ou la responsable de l'équipe de bénévoles par écrit.

9

Si mon enfant n'a pas de devoirs pour le lendemain, **le ou la bénévole le fait travailler sur les apprentissages** (lecture, table de multiplications, conjugaison, etc...).

10

Je **vérifie** avec mon enfant que les devoirs ont bien été **tous faits**.

Partie à retourner impérativement à l'enseignant

Année 2017/2018

L'aide aux devoirs commence dès l'inscription

Nom

Prénom.....

Classe.....

Nom de l'enseignant.....

Notre enfant fréquentera l'aide aux devoirs :

Non : / Oui : **Quel(s) jour(s)** : lundi : **ou** mardi : **ou** jeudi :

Notre enfant et nous- mêmes, Monsieur et/ou Madame
avons pris connaissance de la charte et nous nous engageons à la respecter.

Signature de l'enfant OBLIGATOIRE

Signature des parents OBLIGATOIRE